



Ordonnance de télécom CRTC 2023-100

Version PDF

Ottawa, le 27 mars 2023

Télébec, Société en commandite – Approbation provisoire d'une demande tarifaire

1. Le Conseil **approuve provisoirement** la demande tarifaire suivante :

Demandeur	Avis de modification tarifaire et description	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Télébec, Société en commandite	AMT 532 Tarif général – Introduction d'une fourchette de tarifs pour les inscriptions supplémentaires au service de résidence	16 mars 2023	3 avril 2023

2. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours civils suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire général